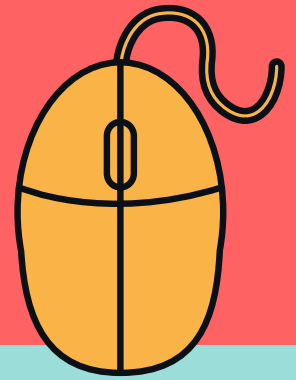


# LES DÉFIS DE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

Par Karine P. pour le service écologie intégrale du diocèse



SEPT. 2024

L'EAU VIRTUELLE

## LE MOT DU PAPE

« La provision d'eau est restée relativement constante pendant longtemps, mais en beaucoup d'endroits la demande dépasse l'offre durable, avec de graves conséquences à court et à long terme. »

Encyclique Laudato Si' §28



## QUELQUES CHIFFRES

**Ces milliers de litres d'eau que l'on consomme sans le savoir !**

L'impact des équipements numériques est connu en matière d'énergie, d'extraction et consommation de métaux (terres rares, etc...). **Cependant, ils ont aussi besoin de beaucoup d'eau pour leur fabrication. C'est ce qu'on appelle l'eau virtuelle.**

### 1 SMARTPHONE



= 910 l d'eau virtuelle

= consommation en eau potable d'1 français pour environ 6 jours

### 1 ORDINATEUR



= 20 000 l d'eau virtuelle

= consommation en eau potable d'1 français pour 4 mois environ

## QUELQUES CONSEILS

Votre ordinateur, portable, etc... donne quelques signes de faiblesse ? Il a moins de 10 ans ? Tout n'est pas perdu !

Vos marges de manœuvre pour limiter les impacts générés par l'utilisation des Technologies de l'Information et le Communication se situent à tous les niveaux. En commençant par l'achat.

Voici quelques conseils pour choisir votre « nouvel » équipement :

- **R**efuser l'achat compulsif
- **R**éparer votre équipement numérique défectueux, cassé. Il n'est plus sous garantie ? Il est possible que la réparation coûte moins cher (pièces détachées) que le véritable prix d'un équipement neuf.
- Acheter en fonction de vos besoins et en privilégiant un équipement **R**econditionné en France. Un ordinateur portable consomme 50 à 80% moins d'énergie qu'un ordinateur fixe (source ADEME).
- **R**ecycler : n'oubliez pas de ramener vos appareils non réparables en magasin. Depuis 2007, ceux-ci ont l'obligation de les reprendre gratuitement. Certains magasins sont spécialisés dans le reconditionnement des appareils numériques. N'hésitez pas à vous renseigner. Il y en a sûrement auprès de chez vous !



## LE DÉFI

Le défi que je vous propose est le suivant : conserver votre téléphone **5 ans** et **10 ans** pour vos autres équipements numériques.

Vous réduirez alors considérablement son impact sur l'environnement et améliorerez votre bilan environnemental.